



Les doctrines de la politique étrangère américaine en Afrique : Fondements et intérêts

The doctrines of American foreign policy in Africa: Foundations and interests

Ahmed OUCHTOUBANE

Doctorant

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales – SOUISSI

UNIVERSITE MOHAMED V

Laboratoire des Etudes et Recherches Politiques et Juridiques (LERPJ)

Maroc

Date de soumission : 26/09/2024

Date d'acceptation : 12/12/2024

Pour citer cet article :

OUCHTOUBANE, A. (2024) « Les doctrines de la politique étrangère américaine en Afrique : Fondements et intérêts », Revue Internationale du chercheur « Volume 5 » : Numéro 4 » pp : 120 - 136

Digital Object Identifier : www.doi.org/10.5281/zenodo.14605597



Résumé :

Les Etats-Unis se sont intéressés tardivement à l'Afrique qu'ils considéraient une « affaire » des puissances européennes et se sont limités à l'endiguement du modèle communiste en Afrique, par relais interposés, à l'instar des autres continents durant la guerre froide. Toutefois, avec la disparition du bloc de l'Est, le recul en Afrique des puissances européennes classiques, notamment, la France et la Grande Bretagne, ainsi que l'émergence de nouvelles puissances géoéconomiques et géoculturelles comme la Chine, l'Inde, la Russie et le Brésil, les Etats-Unis ont multiplié les doctrines sécuritaires, économiques et commerciales pour opérer un nouvel ancrage géopolitique et un déploiement géoéconomique dans ce continent, dit de l'avenir, devenu l'objet des convoitises des différentes puissances qui multiplient les sommets diplomatiques de partenariat avec l'Afrique. Les doctrines Etasuniennes de politique internationale sont certes générales et quasi-identiques, toutefois, chaque président y apporte sa philosophie et touche particulière de la mise en œuvre, en considération des interactions entre la politique interne des Etats-Unis et leur vision des équilibres et enjeux internationaux.

Mots clés : Etats-Unis ; Afrique ; Doctrines de politiques étrangères ; Intérêts ; fondements de la politique étrangère ; déploiement de puissance.

Abstract :

The United States took a late interest in Africa, which they considered a "matter" of the European powers and limited themselves to stemming the communist model in Africa, by intervening relays, like the other continents during the Cold War. However, with the disappearance of the Eastern Bloc, the retreat in Africa of the key European powers, in particular France and Great Britain, as well as the emergence of new geoeconomic and geocultural powers such as China, India, Russia and Brazil, the United States has multiplied the security, economic and commercial doctrines to operate a new geopolitical anchoring and a geoeconomic deployment in this continent, said of the future, become the object of the desires of the various powers that multiply the diplomatic summits of partnership with Africa. The US doctrines of international politics are certainly general and almost identical, however, each president brings his own philosophy and particular touch of implementation, taking into account the interactions between the internal policy of the United States and their vision of international balances and issues.

Key words : United States; Africa; Doctrines of foreign policies; Interests; foundations of foreign policy; deployment of power.

Introduction

Naturellement, les Etats-Unis ont manifesté tardivement leur intérêt pour l'Afrique par rapport aux puissances coloniales européennes. En fait, l'éviction par les treize nouvelles colonies américaines indépendantes des anciennes puissances coloniales européennes de l'Amérique latine et de l'hémisphère occidental en général était l'objet et l'objectif de la doctrine de Monroe. En effet, cette doctrine a conditionné, pour longtemps et même jusqu'à nos jours, la politique internationale des Etats-Unis, du moment que la politique étrangère de la nouvelle puissance américaine n'a cessé de repousser les frontières internationales de son influence et de son hégémonie, en se focalisant dans un premier temps sur la décolonisation de sa profondeur latino-américaine, au cours du 19^{ème} siècle, et de la défense du droit à l'autodétermination, et ce jusqu'à la seconde guerre mondiale (Warren & Siracusa, 2022). Ainsi, et après une pause isolationniste entre les deux guerres, les frontières du « *Messianisme américain* » sont de nouveaux repoussées pour élargir l'aire d'influence américaine vers le Pacifique, le Moyen Orient et de nos jours vers l'Afrique.

Pour ce qui est de l'Afrique, ayant subi négativement la doctrine Monroe, puisque les puissances européennes se sont rabattues, en conséquence, sur ce continent, où les Etats Unis poursuivent des intérêts globaux : La libre navigation pour l'acheminement des matières premières autour du continent, la sécurité des pays alliés, le contrôle de la présence et l'évolution du déploiement des puissances rivales et la lutte contre la piraterie, notamment, en Corne d'Afrique et au Golfe de Guinée.

L'objet du présent article est d'étudier les fondements et les doctrines de la politique étrangère américaine (PEAM) qui président à la polarisation des intérêts de la première puissance mondiale pour essayer de comprendre comment elle déploie sa puissance et son influence en Afrique.

Ainsi, il convient de revenir, de prime à bord, sur les définitions des concepts de base : la politique étrangère, l'intérêt national et la doctrine de la PEAM. Ensuite, il sera question de passer en revue, dans une première partie, les premières matrices doctrines-intérêts américain et intérêts recherchés en Afrique durant la guerre froide jusqu'à la survenance des événements du 11 septembre 2001, et d'étudier, dans une seconde partie, les fondements de la PEAM déployée dans ce continent dit de l'Avenir, eu égard aux prémices du nouvel ordre mondial marqué par le recul des anciennes puissances européennes, à l'ampleur grandissante des menaces à la sécurité (terrorisme, piraterie, migration, trafics d'armes et de drogues,...etc.) et



surtout à la montée en flèche de l'hégémonie géoéconomique chinoise et d'autres puissances émergentes qui se positionnent en déployant leur influence en Afrique.

La politique étrangère (PE) : Entre les différentes et multiples définitions de la PE, on retient les quatre suivantes émanant d'éminents théoriciens classiques et contemporains de la PE, eu égard à leurs sensibilités médianes entre les réalistes, les néoréalistes et les constructivistes, d'une part et à la portée globale et à leur mise en relief de paramètres, notamment, l'environnement et les doctrines, qui cadrent avec le pragmatisme de la PEAM dans la mesure où elle définit et module l'environnement international et adapte continuellement ses doctrines à chaque environnement spatio-temporel.

Ainsi, la PE est définie comme « l'ensemble de comportements qui traduisent les préoccupations d'un État » (Stein, 1971) ou en tant que « ligne d'action que les responsables officiels d'une société nationale suivent pour présenter ou modifier une situation dans le système international afin qu'elle soit compatible avec les objectifs définis par eux-mêmes ou leurs prédécesseurs » (Rosneau, 1968). En s'intéressant aux fondement et aux modalités de la PE, nous faisons appel à une définition plus dynamique en tant que « principes qui orientent l'action des gouvernements dans certaines circonstances, tels que les doctrines Stimson, Monroe ou Hallstein » ou encore « aux engagements pris et garantis par des traités » soit encore « l'ensemble des actions et des décisions exécutées chaque jour par une organisation bureaucratique » (Zorgbibe, 1994), puis sur « les orientations, les engagements et les actions qui caractérisent le rôle national d'un État » (Holsti, 1970).

La synthèse de ces différentes définitions permet d'expliquer la PE comme une batterie de principes, d'orientations, de programmes, d'ententes, d'institutions et d'actions qui président aux rapports et aux relations d'un État avec ses semblables dans la recherche de la maximisation de leurs intérêts nationaux respectifs.

Réputé être la boussole de la PE, notamment pour les réalistes, le concept de l'Intérêt national est des plus compliqués à définir, ce qui explique, d'ailleurs, ce caractère furtif et qui échappe à une définition claire, globale et définitive de la PE elle-même et les autres concepts y afférents; d'autant plus que l'intérêt pourrait être national ou simplement celui des élites qui détiennent les rênes de la PE. En outre, les néoréalistes considèrent la maximisation de l'intérêt national, selon une optique rationnelle empruntée de la micro-économie, comme objectif et mobile de la PE. Tandis que pour les constructivistes, le concept de l'Intérêt national ne se résume pas uniquement aux considérations matérielles basées sur la recherche de la puissance, mais aussi



sur les leviers idéels et normatifs visant à ciseler l'identité de la PE de chaque Etat, dans une dynamique intersubjective.

Il s'agit de la philosophie qui préside aussi bien aux objectifs d'une PE qu'aux moyens et aux modalités de sa mise en œuvre. Elle se résume en une batterie de déclarations d'intérêts stratégiques, segmentés par régions ou conçus face à des menaces bien définies, tout en précisant comment elles peuvent être résolues, tout en fixant les objectifs recherchés à même d'aboutir à un consensus favorisant l'adhésion des différents acteurs politiques ainsi que celle de de l'opinion publique dans le cadre de visions ou doctrines particulières.

Pour ce qui est des doctrines de la PEAM, elles constituent en quelque sorte l'ossature et résument la philosophie de la politique étrangère formulée selon une logique globale d'accumulation, au fil des mandats des différents Présidents, à même de maintenir le leadership des Etats-Unis et leur positionnement géopolitique au niveau mondial et assurer en parallèle la maximisation de leurs intérêts vitaux. L'Afrique n'échappe pas à cette règle, bien que l'intérêt des Etats-Unis pour ce continent fût toujours tributaire de l'évolution des intérêts et des enjeux avec les autres puissances, où il a été relevé que cette donne a connu une certaine et relative « coupure épistémologique » au lendemain des incidents du 11 septembre 2001.

Ainsi, le choix du repère temporel du 11 septembre 2001 est motivé par plusieurs considérations dont :

- Le tournant fondamental dans la géopolitique internationale, notamment, dans la mesure où les Etats-Unis, seul maître du monde après la guerre froide, ont entraîné la quasi-totalité de la Communauté internationale dans une nouvelle doctrine, en l'occurrence, la guerre ou la lutte globale contre le terrorisme international mettant ainsi fin à période transitoire du « flou idéologique » ayant prévalu durant la décennie (1991- 2001);
- L'intérêt manifeste et grandissant des autres puissances à l'Afrique, notamment, la Chine, qui a organisé, en octobre 2000, son premier Forum de Coopération de la Chine avec l'Afrique (FOCAC) et de l'Union Européenne, qui a organisé son premier forum avec ce continent en avril de la même année.

Il nous incombe alors durant cette recherche de détecter quels sont les fondements et les intérêts des doctrines de la PEAM durant l'ère ante 11 septembre 2001 (première partie) en mettant l'accent, notamment, sur la période de la guerre froide et les nouvelles doctrines post septembre 2001 (seconde partie), avec la coupure épistémologique et idéologique dans l'ordre international, notamment, avec l'avènement de la nouvelle doctrine militaire et sécuritaire de

la lutte contre le terrorisme qui fera de plus en plus place aux doctrines géoéconomiques plus soft et dociles, sous, les démocrates (Obama et Biden).

1. Les Etats-Unis en Afrique avant 2001

Historiquement, la première doctrine de PEAM – la doctrine de Washington – est née du désordre ayant suivi la révolution américaine et ayant connu la naissance d'une nouvelle constitution et du nouveau gouvernement suprême entériné par une reconnaissance internationale. La philosophie de cette doctrine se résume au maintien par le jeune État de relations prudentes avec les puissances européennes qui ont toujours des intérêts le long de ses frontières nord (Russie), ouest (France) et sud (Espagne).

Ainsi et après avoir « sécurisé ses territoires » non seulement des puissances européennes, mais aussi des autochtones Amérindiens, l'expansion territoriale du nouvel Etat a été principalement à l'origine de son ascension ultérieure pour accéder au statut de superpuissance durant le XXe siècle et dont la première manifestation fut l'affirmation de la doctrine Monroe en 1823.

La philosophie de cette doctrine fondamentale de la PEAM est d'éjecter complètement les puissances européennes de l'hémisphère occidental, car c'était désormais imaginée comme une sphère d'influence américaine¹. Toutefois, la dynamique de la politique internationale des Etats-Unis a été marquée, durant le XXe siècle, par la tension entre l'isolationnisme et l'impérialisme; en ce sens que les objectifs de guerre de Woodrow Wilson en 1917 peuvent être considérés comme une version mondialisée de la doctrine Monroe.

Bien que fondés sur le discours de l'exceptionnalisme qui avait justifié une tendance à l'isolationnisme, les efforts de Wilson ont finalement impliqué les États-Unis dans les affaires européennes et mondiales. En effet, et malgré une brève période d'isolationnisme après la Grande Guerre, les années 1920 marquent le début de la période au cours de laquelle

¹ La « doctrine Monroe » a caractérisé la politique étrangère américaine durant le 19^{ème} et le XXe siècle. Ses principes simples étaient définis et formulés par le président James Monroe, le 5^{ème} président des États-Unis (1817–1825) et le dernier des pères fondateurs, lors de son message annuel au Congrès en décembre 1823 : « Aux Européens le vieux continent, aux Américains le Nouveau Monde ». Ce qui signifie que l'ensemble du continent américain de l'Alaska à la Terre de feu, ne peut plus être soumise à la colonisation ou à l'ingérence européenne qui sera considéré comme une menace pour la sécurité et la paix, et que de même, les Etats Unis s'abstiendront d'intervenir dans les affaires des pays européens. <https://les-yeux-du-monde.fr/ressources/15691-quest-ce-la-doctrine-monroe/> Consulté le 9 mai 2024.

l'établissement d'un ordre international fondé sur les valeurs américaines est devenu le fondement de PEAM.

Cette perspective a été précipitée par la crise économique mondiale de 1929 et son dénouement par le « New Deal » du Président Franklin D. Roosevelt, qui avait engagé les États-Unis dans la politique du « bon voisinage », transformant la doctrine Monroe d'un manifeste américain unilatéral en arrangements d'action mutuelle contre les agresseurs. Cette philosophie a été l'origine de la réflexion à la planification d'une Organisation interétatique – la Société des Nations (SDN) après la première guerre mondiale et l'organisation des Nations Unies (ONU) à l'issue de la seconde guerre, comme cadre de règlement des difficultés internationales, notamment, par le biais du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont cherché à étendre leur influence en Afrique. Ils ont déployé, depuis, une politique étrangère multidimensionnelle (idéologique, militaire et sécuritaire, économique, humanitaire, ...etc.) visant dans un premier temps à circonscrire la vague communiste dans un continent où la majorité des pays acquièrent leurs indépendances et risquent de s'affilier au bloc soviétique. Face au dilemme de la défense du principe à l'autodétermination - cher aux États-Unis- et au risque de la prolifération des États communistes en Afrique, les États-Unis ont opté pour le soutien des intérêts des puissances coloniales européennes sur le continent.

La doctrine étasunienne de l'endiguement du communisme a été marquée par des épisodes plutôt chauds sur des terrains africains et par la détente qui s'est accompagnée par d'autres programmes du soft power américain sur le continent tout au long de la période de la guerre froide, puis une période de transition, notamment, durant le mandat du Président Clinton.

1.1 Durant la guerre froide

A l'issue de la seconde guerre mondiale, les États-Unis ont œuvré en vue d'asseoir leur hégémonie sur la scène internationale ; toutefois, cette hégémonie ne tardera pas à être contestée et même partagée avec l'ex géante URSS, aux pieds d'argile...Par conséquent, les États-Unis ont déployé « méthodiquement » différentes doctrines de portée globale pour servir divers intérêts en tant que superpuissance portant l'étendard de la civilisation occidentale, dont notamment :

- ❖ La doctrine de la sécurité nationale
- ❖ Politiques économiques et commerciales

- ❖ Interventions militaires américaines
- ❖ Programmes d'aide étrangère
- ❖ La doctrine de la lutte contre le terrorisme

La primauté de la sécurité nationale en tant que déterminant de la PE en général et de la PEAM en particulier, a amené les États-Unis, sous le mandat du Président Harry Truman a déclaré sa doctrine dite du « *containment* » ou de l'endiguement, et ce, dans un discours devant le Congrès, le 12 mars 1947. En vertu de cette doctrine, les États-Unis ont promis d'assurer des fonds, des équipements ou de la force militaire aux pays menacés par le communisme pour lui résister et le contenir dans une zone d'influence. Ainsi, Truman a déclaré que les États-Unis devraient soutenir « je crois que la politique des États-Unis doit être de soutenir les peuples libres qui résistent aux tentatives d'assujettissement [...]. Je crois que nous devons aider les peuples libres à construire leur propre destin, à leur manière. Je crois que notre aide doit passer avant tout par une aide économique et financière. »².

Cette doctrine de *containment* a forgé un certain consensus entre les conservateurs nationalistes et les libéraux internationalistes et même l'opinion publique américaine contre l'ennemi primaire des valeurs et des libertés incarnées par l' «US way of Life». Ainsi, L'endiguement global de l'ex URSS et de son idéologie du communisme est devenu aussitôt après la seconde guerre la principale doctrine de la politique étrangère américaine en Afrique, dont les États nouvellement et fraîchement sortis du processus des décolonisations sont facilement réceptifs de l'idéologie communiste prônée par le bloc de l'Est et épousée par les jeunes leaders nationalistes africains.

En effet, l'establishment américain de la politique étrangère (la bureaucratie de l'exécutif, le congrès, la défense et la communauté du renseignement) a considéré que la sécurité des États-Unis et leurs intérêts sont étroitement liés à ceux de l'Europe occidentale, ce qui a précipité la naissance du Plan Marshall (Economie) et la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour le redressement, la sécurité et la défense de l'Europe et de l'hémisphère Ouest en général.

Cette vision a déterminé le comportement américain, notamment, en faveur de la France en Algérie (1954-62) et en Guinée (1958), en faveur du Portugal en Guinée-Bissau, en Angola et

² <https://www.geo.fr/histoire/que-doit-leurope-au-plan-marshall-201490> consulté le 9 mai 2023.



Mozambique (1961-74), l'encouragement belge à la sécession du Katanga (Shaba) de Congo (Zaire) en 1960, et dans la guerre civile au Nigeria (1967-70).

Durant cette période de guerre froide (1947-1991), la doctrine de l'endiguement a été jumelée au début avec une doctrine militariste et interventionniste sur des terrains plus chauds à l'instar des cas évoqués ci-dessus, avant de s'étendre sur à de nouvelles mesures plus dociles (*Soft power*) comme l'aide humanitaire, les réformes économiques et financières, notamment lors du mandat du Président Ronald Reagan, au début des années 80, commanditées par les institutions financières internationales de Breton Wood (la Banque mondiale et le Fond Monétaire International) dans le cadre du consensus de Washington visant la mise à niveau des économies dites en développement et qui ont donné naissance aux programmes d'ajustement structurel (PAS) durant la décennie 80.

En effet, les États-Unis ont été à l'avant-garde du consensus néolibéral qui a restructuré les économies africaines, poussant à la privatisation, à la réduction du secteur public et à l'augmentation des investissements directs étrangers. Sous la direction de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, les Africains ont été informés que la mise en œuvre de programmes d'austérité mettrait fin à la stagnation économique écrasante et produirait des classes moyennes dynamiques qui pourraient demander la reddition de comptes à leurs gouvernements.

Avant la fin de la guerre froide, dont les épisodes les plus chauds ont eu lieu, notamment, en Europe avec la levée des boucliers des missiles entre les deux géants, la signature des accords en l'objet, sous le mandat de Reagan, a amené les États-Unis à s'approprier de plus en plus une politique dédiée à l'Afrique tout en assurant la transition des cataclysmes relatifs de cette guerre vers le soutien au développement économique et de l'aide humanitaire et au développement des pays africains, notamment, sous le mandat, du premier président de l'après-guerre froide, Bill Clinton.

1.2 La doctrine Clinton et la transition après la guerre froide

L'intérêt à l'Afrique pour les États-Unis n'a été traduit en véritable politique étrangère élaboré qu'avec la présidence de Bill Clinton, qui a fait adopter la première grande initiative en direction du Continent : Bill Clinton reprend le thème de la mission américaine en faveur de la démocratie chère à Wilson et Truman en avançant l'idée de "l'élargissement de la démocratie";



cette doctrine concerne directement l'Afrique (AGOA), faisant référence à *'African Growth and Opportunity Act* (Clawson, 1997).

Il s'agit en fait, d'une loi promulguée par le président Clinton en vue de promouvoir le commerce et l'investissement entre les États-Unis et les pays d'Afrique subsaharienne. Cette loi offrait un accès préférentiel au marché américain aux pays africains éligibles qui remplissaient certains critères, tels que le respect des Droits de l'Homme, la démocratie et les réformes fondées sur le marché. La loi a également établi un forum de dialogue et de coopération entre les gouvernements américain et africain sur diverses questions, telles que le développement économique, l'intégration régionale, la santé, l'éducation et la sécurité¹. L'AGOA a été considérée comme un changement fondamental dans la politique américaine envers l'Afrique, s'éloignant d'une relation donateur-bénéficiaire vers un partenariat qui se voulait plus réciproque et mutuellement bénéfique.

Toutefois, l'éligibilité d'un pays à L'AGOA est tributaire de trois exigences ou conditions fondamentales :

1. Progresser vers une économie de marché avec ses corollaires (Evolution vers l'Etat de droit, élimination des barrières commerciales, économiques, réduction de la pauvreté, lutte contre la corruption et protection des droits des travailleurs) ;
2. Ne pas s'engager dans des activités qui compromettent la sécurité nationale des États-Unis ;
3. Ne pas se livrer à des violations flagrantes des Droits de l'Homme ou de soutien au terrorisme.

En somme, l'Afrique a été considéré comme périphérique par rapport aux intérêts fondamentaux des États-Unis. Toutefois, et durant la période transitoire, au long de la décennie 90, coïncidant avec le double mandat de Clinton, les Etats Unis ont concentré leur attention en Afrique sur les volets économique et commercial, les entreprises et les investissements, ce qui a contribué à créer des opportunités à travers l'Afrique et à ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises américaines, ce qui a conduit au renforcement des relations commerciales entre les États-Unis et l'Afrique.

Toutefois, la survenance des incidents du 9 septembre 2001, ainsi que la montée en puissance de la Chine et le déploiement de son influence en Afrique en concomitance à un recul relatif des puissances européennes classiques sur le continent ont poussé les Etats-Unis à s'impliquer directement et en force dans le cadre de sa nouvelle doctrine de lutte globale contre le terrorisme.

2. Les Etats-Unis en Afrique après 2001

Au lendemain des incidents du 11 septembre 2002, rupture « épistémologique » entre les doctrines étasuniennes de la période de la guerre froide et leur nouvelle politique à l'aube du 3^{ème} millénaire, l'administration de Georges W Bush Jr. a servi de ses incidents pour instaurer sa doctrine de lutte globale contre le terrorisme dans le monde, notamment, dans la région du Moyen Orient et d'Afrique du nord puis en Afrique subsaharienne³.

2.1. Le doctrine de lutte globale contre le Terrorisme international

C'est ainsi qu'après 2001, et dans le cadre de leur nouvelle stratégie « anti-terroriste », les Etats Unis en tant que nouveau et unique Gendarme du Monde, ont multiplié les opérations militaires spéciales et ont initié divers programmes antiterroristes avec le stationnement de 1200 à 1800 soldats américains et alliés à Djibouti pour la surveillance des côtes orientales de l'Afrique, l'assistance au suivi des groupes terroristes dans la région du Sahel en Afrique occidentale, et l'aide à plusieurs pays Est-Africains dans le domaine du renseignement.

Certes, les américains sont intéressés par les ressources et richesses de l'Afrique, toutefois les objectifs de leurs politiques demeurent de portée globale et géostratégique tels que la lutte contre le terrorisme, la sécurisation des ressources naturelles, notamment, les hydrocarbures, la sécurité des côtes et voies maritimes et de ses flottes, et ce, moyennant des paradigmes plus « sobres » et plus acceptables, tels que le renforcement des institutions démocratiques, le développement de la croissance économique ou encore l'établissement de la paix et de la sécurité dans le Continent.

Pour ce faire, les Etats-Unis ont opté pour l'aide et le financement des contributions des pays africains aux contingents des troupes des opérations de maintien de la paix de l'ONU sur le Continent. Ainsi, le programme américain ACRI (African Crisis Response Initiative), initié en septembre 1996, avait ainsi pour but d'entraîner les forces armées africaines à ces missions. Le programme ACOTA (Africa Contingency Operations Training Assistance), qui lui succède en 2002, vise à corriger les imperfections de l'ACRI et mieux l'adapter au contexte africain.

Dans un premier temps, les Etats-Unis ont eu tendance à soutenir les régimes autoritaires lorsque les pays africains étaient le théâtre de bataille directs ou d'appui de la guerre mondiale contre le terrorisme. Ainsi et durant les années 2000, on a assisté à la prolifération de groupes

³ Tannous (M-N) ; « Les Etats-Unis et « l'axe du mal » : Etude d'une rhétorique des relations internationales », Cahier Thucydide n°7, Mémoire – Mai 2008.

https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2010/05/Cahier_Thucydide_07.pdf Consulté le 10 mai 2024



« militants » contre les valeurs et dogmes occidentales et qui ont émergé sur le continent avant d'être désignés comme organisations terroristes par les administrations Bush (200-2007) et Obama (2008-2016), y compris les prédécesseurs d'Al Shabaab en Somalie et d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) au Sahel. En 2002, pour lutter contre cette menace perçue, les États-Unis ont mis en place la force opérationnelle interarmées multinationale dans la Corne de l'Afrique, basée à Djibouti, tandis que l'Initiative pan-sahélienne s'est concentrée sur le Niger, le Mali, le Tchad et la Mauritanie.

La guerre contre le terrorisme a tellement rendu explicite la nature intéressée de la PEAM, que même la prétention de se préoccuper de la démocratie et des Droits de l'Homme a été abandonnée pour le cas de nombreux pays et que la lutte contre le terrorisme, la liberté du commerce et la sécurité des ressources énergétiques sont devenus les mobiles les plus déterminant pour leurs intérêts nationaux et ceux de leur establishment⁴.

2.2. La doctrine Obama du « *leading from behind* »

Le développement de la nouvelle doctrine de démonstration de force américaine marquant l'unilatéralisme connu aux républicains, semble s'alterner avec le multilatéralisme souvent prôné par les démocrates, et contrasté avec le « profil bas » connu à ces derniers, comme la doctrine « *Leading from behind* »⁵, menée par le Président Obama, en utilisant des drones pour lutter contre le terrorisme avec plus de 500 frappes de drones durant son double mandat (2008-2016)⁶, bien que ce président démocrate, de souche africaine, ait fait naître un espoir d'un changement radical dans le domaine de la PEAM particulièrement envers l'Afrique.

Il a fallu attendre le second mandat Obama pour que les États-Unis organisent, en août 2014, à Washington leur premier sommet des États-Unis avec l'Afrique, (USLAS), ayant été consacré aux questions sécuritaires, à la lutte contre le virus Ebola en Afrique de l'Ouest, mais, surtout, aux questions économiques, commerciales et énergétiques. Aussi, l'AGOA, décidément approprié par les démocrates, a été prorogée en juin 2015 jusqu'à 2025, comme cadre de référence essentielle des rapports d'échanges entre les États-Unis et les pays subsahariens d'Afrique. Elle permet d'accorder une exonération des droits de douane pour presque tous les produits exportés par les États subsahariens.

⁴ Lacorne Denis. Où est l'intérêt national des États-Unis ? Approche réaliste et conflits périphériques. In: Critique internationale, vol. 8. 2000. Diversité du capitalisme mondialisé. pp. 97-116.

⁵ <https://foreignpolicy.com/2011/10/27/who-really-said-obama-was-leading-from-behind/> Consulté le 18 mai 2023.

⁶ Voir le bilan des deux mandats du président Obama dans <https://kapitalis.com/tunisie/2017/01/20/2008-2016-bilan-de-la-politique-dobama-au-moyen-orient/> Consulté le 18 mai 2023.



En outre, Obama a lancé plusieurs initiatives en direction de l'Afrique, notamment, en faveur des jeunes et des femmes telles que l'« Initiative des jeunes leaders africains » visant à donner aux jeunes de ce Continent les moyens de prendre en charge l'avenir de l'Afrique et dont les Etats-Unis ambitionnent de puiser de l'énergie des prochaines générations de dirigeants africains, en leur offrant des opportunités de formation et de soutien. Cette ambition semble être justifiée pour les américains du fait que l'Afrique risque de devenir un terreau fertile pour les idéologies extrémistes et la radicalisation religieuse.

A l'effet d'anticiper sur ces risques idéologiques et en vue de se targuer une place plus confortable sur l'échiquier africain, les Etats-Unis ont annoncé des investissements importants dans l'éducation, l'amélioration des infrastructures, le renforcement des économies africaines et la création des opportunités d'emplois comme des leviers susceptibles de contribuer à réduire l'attrait des idéologies extrémistes.

En ce qui concerne le déploiement de sa politique sanitaire en Afrique, les Etats-Unis ont adopté une diplomatie de la santé dans le continent en Afrique qui comporte, notamment, le Plan d'urgence du président américain pour la lutte contre le VIH/SIDA (PEPFAR)⁷, en fournissant des financements, un soutien technique et une expertise scientifique, en plus du programme de sécurité sanitaire mondiale (GHSA) en coopération avec les gouvernements africains pour renforcer les capacités de prévention, de détection et de réponse aux menaces de maladies infectieuses. Ils ont également mis sur place et soutenu l'initiative des Nations Unies « *Vaccines for Africa* » visant à garantir que chaque enfant en Afrique soit vacciné contre les maladies évitables.

Les investissements et l'influence de la Chine en Afrique se sont accrus rapidement durant les deux premières décennies de ce 3^{ème} millénaire, entraînant une concurrence avec les États-Unis pour les intérêts stratégiques et l'influence. Cette lutte d'influence a constitué l'essentiel de la politique américaine pendant le mandat du Président Trump, bien que la Chine a pris de l'avance en se concentrant sur le financement de projets d'infrastructure à travers l'Afrique, tels que des routes, des ponts, des chemins de fer et des aéroports, afin de faciliter le commerce et les investissements chinois, en étendant son influence diplomatique et politique en établissant des relations étroites et en offrant des prêts à des conditions favorables aux dirigeants africains.

⁷ Pour plus de détails sur ce plan, voir <https://www.state.gov/pepfar/> Consulté le 18 mai 2023.



Par ailleurs, les Etats-Unis se servent d'autres leviers liés à la gouvernance comme la démocratisation des gouvernements africains, les élections, le soutien des groupes de la société civile en Afrique pour promouvoir la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance et à la mise en place des systèmes judiciaires indépendants, à former des policiers, à promouvoir les Droits de l'Homme et à lutter contre la corruption.

2.3 la doctrine Biden

Par ailleurs, la parenthèse Trump durant laquelle l'Afrique était quasiment à l'angle mort de la vision américaine, semble être fermée par l'administration démocrate de J. Biden qui a ravivé l'intérêt des Etats-Unis, ciblé par chaque région du continent noir, par la « doctrine Biden » (Rattner & Bjorn 2021).

Dans la continuité de celle de son ex-Chef et collègue démocrate, Obama, en organisant la deuxième édition de l'USALS, du 13 au 15 décembre 2022, où différents aspects du partenariat entre les deux parties ont été abordés⁸.

Dans la déclaration commune portant « la vision pour le partenariat États-Unis-Afrique », les Etats-Unis ont promis le soutien de la réalisation d'une représentation africaine plus importante dans les institutions internationales, notamment en soutenant une représentation permanente de l'UA au G20, en plus de l'annonce faites par les Etats-Unis pour un plan de réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, comprenant un soutien à des sièges permanents pour les pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes. En outre, la déclaration a mis l'accent sur des thématiques centrales pour le nouveau partenariat entre les deux parties, notamment, la défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États, la lutte contre les crises de la sécurité alimentaire et du climat, le renforcement des systèmes de santé pour se préparer à d'éventuelle autres pandémie et surtout l'instigation d'une âpre concurrence entre les hégémons africains pour s'adjuger au moins un hypothétique siège permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU pour le continent⁹.

A cet effet, chaque puissance régionale se positionne pour se targuer le statut de relais imposant pour faire valoir la vision étasunienne pour l'avenir de l'Afrique en tant que continent des

⁸ A l'issue de ce sommet, les dirigeants des deux parties se sont mis d'accord sur plusieurs initiatives que l'on peut retrouver au <https://www.state.gov/africasummit/> Consulté le 18 mai 2024.

⁹ Lien du texte intégral de cette déclaration Etats-Unis / Afrique portant vision du nouveau partenariat : <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2022/12/15/vision-statement-for-the-u-s-africa-partnership/> Consulté le 18 mai 2024.



richesses, des potentialités économiques et humaines, mais aussi des fragilités sociales et écologiques. Le Maroc s'inscrit activement dans cette logique par la mise en place de plusieurs initiatives dont, notamment, l'ambitieux projet gazier reliant le Nigéria et l'Europe via 13 pays de l'Afrique de l'Ouest et le projet de désenclavement des pays du Sahel à travers l'initiative de faciliter l'accès à l'Atlantique en faveur des Etats de la bande Sahélo-saharienne, avec tous les défis à relever pour l'aboutissement de ces initiatives structurantes et ambitieuses (EL ABBOUBI, 2024).

Il ressort du renouveau de l'enthousiasme américain pour l'Afrique et leur implication grandissante et plurimodale sur le théâtre africain, que les Etats-Unis sont beaucoup plus préoccupés quant au repli des européens et qu'ils redoutent la montée fulgurante, en concomitance au déclin européen sur ce Continent, de nouveaux et âpres concurrents en l'occurrence, la Chine et la Russie.

Conclusion

L'Amérique et l'Afrique ont une histoire particulière en tant que symboles respectifs du « nouveau monde » et du berceau de l'humanité et dont la jonction a été assurée par les puissances coloniales européennes à travers le tristement célèbre commerce triangulaire.

La communauté et le Caucus afro-américains au congrès témoignent de cette réalité qui rappelle un devoir non seulement de mémoire des Etats-Unis, en tant que Chef de file de l'hémisphère Ouest de la planète, envers l'Afrique mais aussi une obligation de jeter les ponts pour un avenir commun avec ce continent venant du passé par son héritage humanitaire et conditionnant l'Avenir de l'humanité par son potentiel et par sa fragilité...

Les Etats-Unis ont accusé, certes, un retard de déploiement réfléchi et s'inscrivant dans la durée sur le continent africain par rapport aux autres puissances, toutefois, le recul relatif des puissances classiques européennes ainsi que la montée fulgurante de l'influence géostratégique, géoéconomique et même géoculturelle des nouvelles puissances émergentes, sont des mobiles suffisants pour amener les Etats-Unis, en quête de se maintenir aux commandes de la planète, à concevoir des politiques et doctrines dédiées à l'Afrique depuis la seconde guerre mondiale.

En investissant dans l'avenir de l'Afrique, les États-Unis peuvent continuer à favoriser une stabilité accrue en Afrique, tout en établissant des relations mutuellement bénéfiques avec les nations africaines. Toutefois, les politiques américaines ont eu des effets complexes et controversés sur l'Afrique. D'un côté, les interventions militaires ont souvent été perçues



comme une menace à la souveraineté des pays africains. D'un autre côté, les programmes d'aide ont aidé à améliorer les conditions de vie de millions de personnes. Aussi, les politiques commerciales ont eu des répercussions sur le développement économique et la sécurité alimentaire en Afrique.

En somme, les politiques des États-Unis en Afrique ont été motivées par les intérêts économiques, politiques, et stratégiques du pays suivant les périodes et les menaces redoutées – Communisme, terrorisme et influence de la Chine – qualifiés respectivement de dangers rouge, vert et jaune, et aussi en fonction des mandats des Présidents et leur obédience politique que ça soit républicaine ou démocrate. Bien que ces politiques aient souvent eu des conséquences négatives sur les populations africaines, elles ont pour autant apporté leur contribution à la résolution des problèmes les plus pressants en Afrique, au registre, notamment, de pauvreté et de la lutte contre le terrorisme.

Cette esquisse de recherche sur les doctrines des politiques Etasuniennes en Afrique sont à même d'aiguiser l'appétit de la recherche quant aux nouvelles frontières du messianisme américain dans ce Continent où une bataille géopolitique, géoéconomique et même géoculturelle se déroule depuis l'aube du XXI^e siècle, en témoignent les séries des sommets diplomatiques et économiques tenus par les différentes puissances et organisations régionales avec les pays africains.

Bibliographie :

- Clawson P. & Manning R.A. (1997). « The Clinton Doctrine » Wall Street Journal, pp :1-5.
- EL ABOUBI B. (2024) «La proposition marocaine d'accès à l'océan pour les pays africains enclavés : analyse des implications politiques et économiques », Revue Internationale du Chercheur «Volume 5 : Numéro 2 » pp : 192-208
- Francis D.J. (2010). US strategy in Africa AFRICOM, terrorism and security challenges ; Taylor&Francis, New York.
- Holsti, K. J. (1970), « National Role Conceptions in the Study of Foreign Policy », International Studies Quarterly, volume 14 : numéro 3, pp : 233-309.
- Lacorne, D. (2000). « Où est l'intérêt national des États-Unis? Approche réaliste et conflits périphériques » ; Critique internationale, volume 8, pp. 97-116.



- Rattner R. & Bjorn, W. (2021). President Biden's Africa Policy, strategic update, LSE IDEAS.
- Rosenau J. (1968). « Moral Fervor, Systematic Analysis and Scientific Consciousness in Foreign Policy Research », in Austin Ranney (dir.), Political Science and Public Policy, Chicago, Markham, pp :197-236.
- Stein, J. (1970), « L'analyse de la politique étrangère : à la recherche de groupes de variables dépendantes et indépendantes. » Études internationales, volume 2 : numéro 3, pp : 371–394.
- Jervis, J. (2003). "Understanding the Bush Doctrine." , Political science quarterly, volume 118 : numéro 3, pp : 365-388.
- Tannous, M-N (2008), « Les Etats-Unis et « l'axe du mal » : Etude d'une rhétorique des relations internationales », Thucydide Cahier n°7, Mémoire 8.
- Warren, A. & Siracusa, J. (2022), Understanding Presidential doctrines US National Security from George Washington to Joe Biden, Rowman & Littlefield.
- Zorgbibe Ch. (1997). Les relations internationales, Presses universitaires de France, Paris, 1994, 55p.

Webiographie :

- <https://www.state.gov/africasummit/> Consulté le 18 juin 2024.
- <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2022/12/14/fact-sheet-u-s-africa-partnership-in-promoting-two-way-trade-and-investment-in-africa/> Consulté le 22 mai 2024.
- <https://www.state.gov/translations/french/parteneriat-entre-les-etats-unis-et-lafrique-pour-la-promotion-du-commerce-et-des-investissements-bilateraux-en-afrique/> Consulté le 22 mai 2024.
- <https://www.jeuneafrique.com/1364196/politique/sommet-afrique-etats-unis-de-fin-dannee-biden-en-pere-noel/> Consulté le 22 juillet 2024.